



Andreas Steiner
Associé, expert-réviseur agréé

Andreas Steiner a commencé sa carrière au sein de deux petites fiduciaires sises à Bâle. Début 2001, il rejoint Deloitte, l'une des sociétés du Big 4 en Suisse, et poursuit sa formation pour obtenir le diplôme d'expert-comptable.

Andreas Steiner possède une longue expérience de la révision pour des sociétés locales, nationales et internationales dans les secteurs du commerce et de l'industrie, selon les Swiss GAAP RPC, les normes comptables internationales IFRS, les US GAAP et le droit des obligations. Pendant plus de dix ans, il a été membre du National Quality & Risk Management chez Deloitte. A ce titre, il était responsable pour toute la Suisse de l'assurance qualité et du respect des directives conformément aux Normes d'audit suisses (NAS) et aux Normes internationales d'audit (International Standards on Auditing, ISA) ainsi que de l'ensemble des questions relatives à la comptabilité et à la présentation des comptes selon le droit suisse. Par ailleurs, il était le premier interlocuteur du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) dans le cadre des inspections périodiques de mandats d'audit. Dans ce contexte, il travaillait également au sein du groupement NSE (North South Europe, Europe du Nord et du Sud) de Deloitte.

Dans le cadre de ses activités liées à la profession d'expert-comptable d'EXPERTsuisse, Andreas Steiner a été membre de la Commission d'audit pendant de nombreuses années. Il a également été membre et responsable de différents groupes de travail chargés par exemple du nouveau rapport de révision pour les entreprises publiques selon les ISA révisés ou de la recommandation d'audit 30 (RA 30). Par ailleurs, il est intervenu lors de séminaires organisés par la Chambre fiduciaire pour informer les participants sur des nouveautés importantes dans le domaine de l'expertise comptable. Andreas Steiner est aussi l'auteur d'articles spécialisés publiés dans EXPERT FOCUS ainsi que dans des revues ne concernant pas directement sa profession, telles que REPRAX (journal sur la législation et la pratique dans le droit des sociétés et du registre du commerce).

Depuis juillet 2021, Andreas Steiner est associé de Testaris AG, où il assume la responsabilité du domaine Expertise comptable.